

**COMPTES CONSOLIDES
GROUPE SPINEWAY**

AU 30/06/2023

Bilan annuel consolidé

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	9 613	9 303
<i>Ecart d'acquisition</i>	5 402	5 402
Immobilisations corporelles	2 079	1 777
Immobilisations financières	4 490	4 491
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	16 181	15 571
Stocks et en-cours	4 433	3 929
Créances clients et comptes rattachés	2 931	1 884
Autres créances et comptes de régularisation	1 483	787
Trésorerie	3 596	5 525
Actif Circulant	12 444	12 125
TOTAL ACTIF	28 625	27 696

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2023	31/12/2022
Capital social	218	182
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 049	24 502
Réserves et résultat consolidé	-3 739	-2 676
Autres		
Capitaux propres - Part du groupe	20 528	22 008
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	176	238
Emprunts et dettes financières par nature	3 088	1 430
Fournisseurs et comptes rattachés	3 179	2 535
Autres dettes et comptes de régularisation	1 655	1 485
Dettes	7 921	5 449
TOTAL PASSIF	28 625	27 696

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires	5 432	3 113
Total Autres produits d'exploitation	599	491
Reprises amortissements exploitation	26	22
Reprises provisions exploitation	236	192
Compte de liaison exploitation	0	
Produits d'Exploitation	860	705
Achats et variation de stocks	1 509	1 036
Autres achats et charges externes	2 355	1 329
Impôts et taxes	118	46
Charges de personnel	2 978	1 874
Dotations aux amortissements exploitation	402	188
Dotations aux provisions exploitation	128	176
Autres charges d'exploitation	59	40
Charges d'Exploitation	7 549	4 689
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 256	-871
Dotations aux amortissements des écarts d'acq.		
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 256	-871
Produits Financiers	3	154
Charges Financières	67	29
Résultat Financier	-64	125
Résultat courant avant impôt	-1 320	-747
Résultat exceptionnel	-573	-56
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés		
Impôts différés		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-1 893	-803
Quote-part résultats des mises en équivalence		
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-1 893	-803
Résultat Net part du groupe	-1 893	-803
Résultat hors groupe		
Résultat par action	-0,00103153 €	-0,00000005 €
Résultat dilué par action	-0,00103153 €	-0,00000005 €

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION CONSOLIDÉE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Réserves de conversion	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde Décembre 2021	1 576	21 617		-2 292			-20	20 880
Décalage ouverture clôture							0	
Mouvements de périmètre	0	0		119	0	0	0	119
Mouvements sur le capital	-1 394	2 885		3 009	0	0	0	4 500
Résultat Net part du groupe			-3 137				0	-3 137
Dividendes (-)							0	
Dividendes versés par ME							0	
Subventions d'investissement	0	0		0	0	0	0	0
Provisions réglementées							0	
Stock option							0	
Variations en KP	0	0		0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	391	391
Autres mouvements				-745			0	-745
Solde Décembre 2022	182	24 502	-3 137	91			371	22 008
Décalage ouverture clôture	0	0		0			0	0
Mouvements de périmètre	0	0		0	0	0	0	0
Mouvements sur le capital	0	0		0	0	0	0	0
Résultat Net part du groupe			-1 893				0	-1 893
Dividendes (-)							0	
Dividendes versés par ME							0	
Acquisition							0	
Remboursement (-)							0	
Subventions d'investissement	0	0		0	0	0	0	0
Provisions réglementées							0	
Stock option							0	
Variations en KP	0	-787		787	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	43	43
Autres mouvements	36	334		0			0	370
Solde Juin 2023	218	24 049	-1 893	-2 258			412	20 528

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes consolidés

	30/06/2023	30/06/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-1 893	-803
Reprises des Amortissements et provisions	-710	-283
Dotations aux Amortissements et provisions	1 050	456
Plus et moins values de cession	10	0
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	0	-25
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 544	-656
Variation des frais financiers	-2	0
Variation nette exploitation	-710	-665
Variation nette hors exploitation	-156	51
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-868	-614
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-2 413	-1 270
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	-1 095	-1 191
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	1 694	3 777
Effet change sur trésorerie et capital	-2	47
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-1 816	1 363
TRESORERIE A L'OUVERTURE	5 321	13 890
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 505	15 254
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-1 816	1 364

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du groupe SPINEWAY portent sur la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023.

Tous les montants sont exprimés en millier d'euros sauf mention contraire.

Les comptes consolidés ont été constitués comme si le groupe avait toujours existé.

Ce document est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Note 1. Présentation du Groupe et des événements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY INC, la société DISTIMP et la société SPINE INNOVATIONS (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Spineway SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 484 163 985. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Spineway Inc est une société de droit américain, créée le 1^{er} août 2016, au capital de 500 K\$ dont le siège social est situé au 990 Biscayne Blvd, à Miami, en Floride, aux États Unis.

La société DISTIMP est une société par actions simplifiée unipersonnelle, de droit française, filiale du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 843 516 782. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

La société Spine Innovations est une société par actions simplifiée (société à associé unique), de droit français, filiale du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 887 534 501. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 11 rue St Jean de Dieu – 69007 Lyon.

Le Groupe est spécialisé dans les implants du rachis. Il conçoit, développe et commercialise une gamme d'implants chirurgicaux de pointe utilisés à tous les niveaux de la colonne vertébrale (lombaire, thoracique et cervicale).

L'utilisation de ces implants chirurgicaux est indiquée par des chirurgiens spécialisés en orthopédie ou neurochirurgie, après diagnostic de pathologie sévère nécessitant une intervention chirurgicale de correction et de stabilisation de la colonne vertébrale de leurs patients.

1.2 Évènements marquants du 1^{er} semestre 2023

- Un chiffre d'affaires du 1er semestre en croissance

Spineway totalise sur le 1er semestre 2023 un chiffre d'affaires de 5,4 M€ en croissance de 75% par rapport au 1er semestre 2022. Cette croissance est principalement portée par la contribution des ventes de Spine Innovations, acquise en juillet 2022. Cependant, la croissance organique reste soutenue pour s'établir à + 12% sur ce 1er semestre 2023, grâce à la forte progression des ventes Distimp (+ 66%), et démontre le dynamisme de l'activité commerciale du Groupe sur la période.

- Obtention d'un Prêt Participatif Relance (PPR) innovation d'un montant de 1,5 M€

En support de sa stratégie d'innovation et de ses investissements R&D, le Groupe vient d'obtenir un Prêt Participatif Relance (PPR) d'un montant d'1,5 M€ d'une durée de 8 ans au titre de son statut d'entreprise innovante. Cet apport significatif de trésorerie constitue une première étape, pour absorber les développements en cours.

- Conclusion d'un contrat de financement obligataire avec obligations convertibles en actions d'un montant de 10,99 M€

La Société a conclu, en date du 24 mai 2023, un contrat d'émission et de souscription d'obligations convertibles en actions (OCA) pour un montant nominal maximum total de dix millions neuf cent quatre-vingt-dix mille euros (10.990.000 €) et une durée de 24 mois.

Les caractéristiques détaillées du financement figurent en annexe du communiqué de presse du 25 Mai 2023 et sont également disponibles sur le site internet de la Société.

La première tranche d'un montant de 500 000€ (200 OCA) a été émise à la date de signature du contrat.

Au 30 juin 2023, 148 OCA ont été converties en 721 181 actions : une augmentation de capital social a été constatée pour 39 059.05€.

Le capital au 30 juin 2023 est de 218 168.95 euros et est composé de 4 363 379 actions de 0,05 euro chacune.

- Plan stratégique de croissance du groupe

Spineway poursuit ses développements commerciaux et ses démarches réglementaires dédiées à l'homologation des produits Spine Innovations et Distimp sur le grand export.

La société lance une gamme premium d'implants et d'instruments pour adresser plus largement le segment des pathologies dégénératives du rachis. Elle poursuit aussi ses efforts sur l'accès au marché américain avec sa gamme de prothèses discales cervicales.

- Participation IMS

Integral Medical Solutions (IMS) n'ayant pas déployé le plan opérationnel prévu lors de la prise de participation dans le Groupe Spineway, ce dernier avait initié une procédure devant le tribunal arbitral de Genève qui a rendu une sentence en date du 20 janvier 2022 en faveur de la société Spineway, les condamnant à verser l'intégralité du prix d'acquisition des titres, soit 4 160 K€ majoré des intérêts, et à lui

rembourser les frais d'arbitrages engagés. La société IMS n'a jamais répondu aux différentes procédures en cours qui se poursuivent de ce fait.

La société a initié la procédure de reconnaissance de la décision du tribunal arbitral de Genève aux Etats-Unis, IMS ayant son siège dans le Delaware. IMS n'ayant pas répondu à la « petition », Spineway a poursuivi les démarches aux US de mise en défaut d'IMS, préalable à toute démarche de recouvrement. Le tribunal américain a reconnu le bien-fondé de la démarche initiée par le groupe ce qui permet d'initier la procédure effective de recouvrement. Le tribunal américain a reconnu le bien-fondé de la démarche initiée par le groupe ce qui permet d'initier la procédure effective de recouvrement.

A ce jour, il n'existe aucun indice de perte de valeur des titres IMS.

1.3 Continuité d'exploitation

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation 2023 du Groupe est basée sur :

- Le niveau de trésorerie à la clôture qui s'élève à 3.6 M€ ;
- Des hypothèses d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires ;
- Un prêt participatif d'un montant de 1.5 M€ d'une durée de 8 ans ;
- Les financements garantis dans le cadre du contrat Negma (cf note 1.2) dédiés aux besoins de trésorerie liés à l'activité qui permettent de sécuriser les besoins de trésorerie sur 24 mois a minima.

1.4 Évènements post-clôture

Il n'y a pas d'évènements post-clôture significatif à signaler.

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1. Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 ont été arrêtés par Conseil d'Administration en date du 18 septembre 2023.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC n° 2020-01 applicable depuis le 1^{er} janvier 2021.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.3. Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY Inc, détenue à 100%, sa filiale française la société DISTIMP détenue à 100% depuis le 25 juin 2021 et sa filiale française Spine innovations détenue à 100%. Les 3 filiales sont consolidées par intégration globale.

2.4. Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.4.1. Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 30 juin 2023 pour l'ensemble des sociétés du groupe,

- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.4.1.1. Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

Le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé ; l'écart d'acquisition, le cas échéant déprécié, est amorti sur la durée d'utilisation résiduelle.

2.4.1.2. Écart de conversion

Les comptes des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro ont été convertis en application de la méthode du coût historique. Conformément à cette méthode, la conversion s'effectue de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires, y compris les capitaux propres, sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours de change à la date d'entrée des éléments dans l'actif et le passif consolidés ;

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture ;
- Les produits et les charges sont, en principe, convertis au cours de change en vigueur à la date où ils sont constatés ; en pratique, ils sont convertis au taux moyen de l'année.

2.4.1.3. Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Si les montants sont significatifs.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux États-Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures...).

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

2.4.2.Principes comptables

2.4.2.1. Frais de Recherches et Développement

Les coûts sont immobilisés seulement si les projets initiés répondent aux critères suivants :

- Le projet ou process est clairement défini et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable et identifiés clairement,
- La faisabilité technique est démontrée
- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

La société, depuis le second semestre 2019, remplit l'ensemble des critères d'activation des projets de développement.

Les coûts de développements éventuellement engagés pour des projets qui ne correspondraient pas à ces critères seraient comptabilisés au compte de résultat dès leur engagement.

Les dépenses de développement comprennent des coûts directs et indirects engagés sur les projets et notamment les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens ainsi que des couts de sous-traitance engagés pour les activités de développement.

L'effort de développement donne lieu sur l'exercice à la constatation d'une production immobilisée de frais de développement dans le compte Immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 474 461 euros au titre du premier semestre 2023 contre 874 086 euros sur 2022.

Lorsque les frais seront activés, ils seront amortis linéairement sur 5 ans.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits à l'actif du bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis et supérieures au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution.

2.4.2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais de développement : 3 à 5 ans
- Frais d'enregistrement : 5 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Concessions, logiciels : 1 à 2 ans
- Logiciel de gestion : 1 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 8 à 10 ans (brevets)
- Mat tests/essais : 1 à 2 ans
- Matériel et outillages industriels : de 3 à 7 ans, dont kits d'instruments mis à disposition des clients.
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Les frais d'agrément sont immobilisés lorsqu'il s'agit de l'acquisition de dossiers d'agréments déjà existants et détenus par des tiers.

Crédit-bail :

Les biens en crédit-bail sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

Les amortissements du CB en cours sont linéaires sur la durée du contrat.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.4.2.3. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- De dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc., ...

2.4.2.4. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat ainsi que les autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

La société revoit et ajuste ses valeurs de stocks (arrivée en fin de péremption de certains lots de produits) et notamment :

- Dépréciation à 100% des produits périmés, obsolètes, rebuts, produits inutilisables (marquage CE 0434) et dont la péremption est inférieure à 1 an
- Dépréciation à 50% des péremptions entre 1 et 2 ans
- Dépréciation entre 95% et 100% des stocks à rotation lente
- Dépréciation à 91% des produits isolés.

2.4.2.5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée. Dans le cadre de son activité, le Groupe finance son BFR par l'utilisation d'outils court terme, à savoir des mobilisations de créances nées à l'étranger (MCNE).

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, associée à la situation des pays concernés.

2.4.2.6. Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.2.7. Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La méthode de calcul retenue reste identique à l'exercice précédent. Les hypothèses de calcul sont détaillées dans la note 3.10.

2.4.2.8. Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

2.4.2.9. Chiffre d'affaires

Pour les ventes directes aux hôpitaux (essentiellement France), le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de propriété des marchandises aux clients. Dans la plupart des cas, le client, hôpital ou clinique, déclare à la société les références consommées dans le cadre de stocks déposés en consignation ou en prêt. Il est alors procédé à une facturation des produits consommés. Le chiffre d'affaires est constaté au moment de la facturation.

Pour le chiffre d'affaires des distributeurs étrangers, la comptabilisation est faite en fonction des règles INCOTERM. Un ajustement est calculé, si nécessaire, pour prendre en compte les conditions spécifiques de transfert de propriété définies dans les commandes ou accords contractuels.

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation après déduction des remises ou rabais commerciaux. Les refacturations des frais de transport sont également incluses dans le chiffre d'affaires.

2.4.2.10. Contrats de location

Le Groupe a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

2.4.2.11. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes français s'élèvent, pour le 1^{er} semestre 2023, à 16 K€ pour l'ensemble des entités du Groupe.

2.4.2.12. Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes et aux charges financières liées au « subscription discount » contractuel.

2.4.2.13. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.4.2.14. Crédits d'impôts

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Autres produits ».

2.4.2.15. Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.5. Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels, notamment les frais de R&D.
- Le calcul des impôts différés.
- L'évaluation des provisions.

2.6. Informations sectorielles

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la conception, fabrication et la commercialisation des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Note 3. Notes sur le bilan consolidé

3.1. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Valeurs brutes	Ouverture	Acquisition	Dotation d'exploitation	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0				0	0
Ecart d'acquisition brut	5 402					5 402
Frais de recherche & développement	961					961
Logiciels, concessions, brevets	2 346	1		1		2 346
Autres immobilisations incorporelles	16					16
Immobilisations incorporelles en cours	1 511	497		497		2 008
Immobilisations incorporelles brutes	10 235	498		498	0	10 733
Amortissements et provisions	Ouverture	Acquisition	Dotation d'exploitation	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Frais de recherche - Amort.	223		85	85		308
Concessions, brevets - Amort.	693		104	104		797
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	16		0	0		16
Amortissements et provisions	932		189	189		1 121
Valeurs nettes	Ouverture	Acquisition	Dotation d'exploitation	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0				0	0
Ecart d'acquisition brut	5 402					5 402
Frais de recherche & développement	738		-85	-85		654
Logiciels, concessions, brevets	1 653	1	-104	-104		1 549
Autres immobilisations incorporelles	0		0	0		0
Immobilisations incorporelles en cours	1 511	497		497		2 008
Immobilisations incorporelles nettes	9 304	498	-189	309	0	9 613

La ventilation par secteur d'activité et zone géographique ou monétaire (représentant plus de 10 % du total consolidés) sur les immobilisations ne trouve pas à s'appliquer compte tenu du caractère non significatif des actifs de la filiale US. Les frais d'homologations représentent le coût supporté par le groupe pour acquérir des autorisations de commercialisation déjà existantes et ainsi éviter le coût de montage du dossier.

Écart d'acquisition de la société DISTIMP

La société SAS DISTIMP acquise à 100% le 25 juin 2021 pour 580 K€ frais d'acquisition inclus a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition, ajusté le cas échéant de earn-out payables sur la base des comptes au 30 juin en 2022, 2023 et 2024. Ces earn-out sont fonction du chiffre d'affaires réel, de la marge brute, du Besoin en Fonds de Roulement et d'enveloppe de dépenses spécifiques à l'activité (coûts réglementaires, prêts de kits d'instruments) constatés à fin juin.

Ainsi, l'écart d'acquisition est ajusté chaque année quand un earn-out est à payer sur l'exercice concerné. Aucun complément n'est dû au 30 juin 2023.

Écart d'acquisition de la société Spine Innovations

La société SPINE INNOVATIONS acquise à 100% le 21 juillet 2022 pour 5 430 K€ frais d'acquisition inclus a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition ajusté le cas échéant d'un éventuel complément de prix basé sur le niveau du chiffre d'affaires et de marge du 01/07/2023 au 30/06/2024, et plafonné à 2 M€.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ces écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au groupe. Ainsi ces derniers ne sont pas amortis. La société effectuera un test de dépréciation chaque année afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

3.2. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions	146	16			162
Installations techniques	4 191	391	-19	-2	4 561
Installations techniques en crédit bail	55				55
Autres immobilisations corporelles	491	22		2	514
Immobilisations corporelles en cours	495	147		-75	566
Avances et acomptes sur immos corp.		22			22
Immobilisations corporelles brutes	5 378	598	-19	-76	5 881
Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions - Amort.	99	4			103
Installations techniques - Amort.	3 060	189	-9	-2	3 238
Installations techniques en crédit bail - Amort.	6	4			10
Autres immobilisations corporelles - Amort.	435	16			451
Amortissements et provisions	3 601	213	-9	-2	3 802
Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions	47	12			59
Installations techniques	1 131	202	-10	0	1 323
Installations techniques en crédit bail	49	-4			45
Autres immobilisations corporelles	56	6		2	64
Immobilisations corporelles en cours	495	147		-75	566
Avances et acomptes sur immos corp.		22			22
Immobilisations corporelles nettes	1 777	385	-10	-74	2 079

Les installations techniques correspondent principalement à des kits d'instruments mis en dépôt ou en prêt chez les clients.

3.3. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	4 420				4 420
Créances rattachées à des participations (ANC)	0			0	0
Dépôts et cautionnements (ANC)	71		-1		70
Autres immobilisations financières (ANC)	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières (AC)	0				0
Immobilisations financières brutes	4 491	0	-1	0	4 490

Provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Créances rattachées à des participations - Prov.	0				0
Autres immobilisations financières - Prov.(ANC)	0				0
Provisions	0				0

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	4 420				4 420
Créances rattachées à des participations (ANC)	0			0	0
Dépôts et cautionnements (ANC)	71		-1		70
Autres immobilisations financières (ANC)	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières (AC)	0				0
Immobilisations financières nettes	4 491	0	-1	0	4 490

Les titres de participations non consolidés correspondent à une participation minoritaire d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique.

3.4. Stocks

STOCKS ET EN-COURS						
	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2023	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2022
Stocks de matières premières et autres appro.	61		61	76		76
Stocks de marchandises	5 124	751	4 372	5 037	1 183	3 854
Total stocks et en-cours	5 185	751	4 433	5 112	1 183	3 929

Le stock correspond à des marchandises prêtes à être vendues.

La provision pour dépréciation concerne certains lots de produits arrivés en fin de péremption, obsolètes, devant-êre mis au rebut ou dont le numéro de marquage CE ne permet plus d'envisager une commercialisation. Elle concerne également des dépréciations pour rotation lente.

Une mise au rebut de stocks obsolètes (provisionnés à 100% au 31 décembre 2022) a été réalisée pour un montant de 363 K€ au 30 juin 2023.

3.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES CLIENTS

Par nature	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2023	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	2 931	115	2 816	1 968	101	1 867
Clients douteux	115		115	101		101
Clients Factures à émettre	0		0	-84		-84
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 046	115	2 931	1 985	101	1 884

Les utilisateurs finaux des produits des sociétés du Groupe sont des hôpitaux et cliniques qui ont des délais de paiements particulièrement longs, notamment dans certains pays. Ceci est la raison du volume de l'en-cours clients.

Au 30 juin 2023, le montant total des clients douteux s'élève à 114 571 euros entièrement dépréciés.

3.6. Actifs d'impôts différés

Les déficits fiscaux s'élèvent à 32 M€ au 30 juin 2023. Ils n'ont pas fait l'objet d'activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

A ce titre et par cohérence, les impôts différés issus des retraitements de consolidation et des différences temporaires (non significatives) n'ont également pas été comptabilisés.

3.7. Autres créances

AUTRES CREANCES

Par nature	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2023	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2022
Créances sociales	25		25	11		11
Autres créances fiscales (hors IS)	385		385	318		318
Fournisseurs avoirs à recevoir				1		1
Débiteurs divers (AC)	41		41	56		56
Etat - Impôts sur les bénéfices	348		348	226		226
Charges constatées d'avance	677		677	174		174
Ecart de conversion actif	7		7	0		0
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	1 483		1 483	787		787

Au 30 juin 2023, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 119 826 euros.

Les crédits d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation ont été classés en Autres Produits.

3.8. Disponibilités

TRESORERIE NETTE

	30/06/2023	31/12/2022
Disponibilités	3 596	5 525
<i>Total trésorerie active</i>	3 596	5 525
Concours bancaires courants	91	204
<i>Total trésorerie passive</i>	91	204
Total	3 505	5 321

3.9. Capital Social

Le capital au 30 juin 2023 est composé de 4 363 379 actions de 0,05 euro chacune, il s'élève à 218 168,95 euros.

3.10. Provisions

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Litiges (PNC)	19			19
Pertes de change (PNC)	0			0
Autres risques (PNC)	52	23	-27	49
<i>Provisions Pour Risques</i>	72	23	-27	68
Pensions et obligations similaires (PNC)	167	3	-63	107
<i>Provisions pour charge</i>	167	3	-63	107
Total	238	27	-89	176

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Age de départ	64 ans	62 ans - Président 67 ans
Taux d'actualisation	3,60%	3,77%
Taux de croissance de salaires	0%	0%
Taux de charges sociales	44% cadres - 22% employés	44% cadres - 22% employés
Table de mortalité	Insee 2016-2018	Insee 2016-2018
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%

Pour rappel, le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges pour 107 K€ au 30 juin 2023 contre 167 K€ au 31

décembre 2022.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les engagements à provisionner à la clôture sont calculés sur la base du salaire des salariés à l'âge de la retraite et sur la base de l'ancienneté de chaque salarié à la clôture par rapport à son ancienneté à l'âge de la retraite. Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.60% au 30 juin 2023 (3.77% au 31 décembre 2022) ;
- Table de mortalité : selon Insee 2016-2018 au 30 juin 2023 comme 31 décembre 2022 ;
- Taux de rotation du personnel faible

3.11. Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Autres emprunts obligataires (PNC)		500		80	580
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	1 186	1 500	-302	-2	2 382
Garantie	-10				-10
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	49		-4		45
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées	2	-2			
Concours bancaires courants	204	-113		0	91
Emprunts et dettes financières par nature	1 430	1 886	-306	78	3 088

Échéancier des dettes financières :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Echéances	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Autres emprunts obligataires (PNC)	580		
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	594	694	1 094
Dettes rattachées à des participations (PNC)	0		
Garantie	-10		
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	8	37	
Concours bancaires courants	91		
Emprunts et dettes financières par échéance	1 263	731	1 094

Les découverts bancaires ont des échéances à moins d'un an.

Les billets financiers et les MCNE sont à taux variables.

Le détail des outils court-terme utilisés au 30 juin 2023 est le suivant :

MCNE : 86 K€ sur un total de 200 K€. Les MCNE arrivent à échéance au paiement de la facture par le client.

Le groupe mobilise certaines créances commerciales nées à l'étranger, ces créances cédées ne font l'objet d'aucune déconsolidation dès lors que le groupe conserve notamment le risque d'irrecouvrabilité associé aux créances cédées.

Les emprunts bancaires ont des échéances qui s'étalent entre 2023 et 2031.
 Le Groupe a souscrit à un nouvel emprunt de 1.5 M€. Il porte intérêts au taux annuel de 5%.
 Certains emprunts bancaires sont assortis de clauses de ratios financiers (« covenant »).

L'emprunt obligataire émis de 580 K€ est convertible sur l'exercice 2023.

3.12. Dettes d'exploitation

PASSIFS CIRCULANTS

	30/06/2023	31/12/2022
Fournisseurs	2 343	1 578
Factures non parvenues	831	957
Clients Avoirs à émettre	5	
Dettes sociales	1 260	1 144
Dettes fiscales (hors IS)	202	115
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)	2	
Comptes courants créditeurs	35	9
Dettes diverses	12	4
Produits constatés d'avance	3	1
Compte de liaison passif	2	0
Ecart de conversion passif	138	210
Par nature	4 834	4 020

	Moins 1 an	1 a 5 ans
Fournisseurs	2 343	
Factures non parvenues	831	
Clients Avoirs à émettre	5	
Dettes sociales	1 260	
Dettes fiscales (hors IS)	202	
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)	2	
Comptes courants créditeurs	35	
Dettes diverses	12	
Produits constatés d'avance	3	
Compte de liaison passif	2	
Ecart de conversion passif	138	
Par échéances	4 834	

Note 4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le Groupe Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

	30/06/2023		30/06/2022	
Ventes de marchandises France	1 497	28%	713	23%
Ventes de marchandises Export, dont :	3 935	72%	2 400	77%
ASIE	920	23%	369	15%
EUROPE	1 105	28%	156	6%
AMERIQUE LATINE	1 547	39%	1 464	61%
MEA	363	9%	409	17%
Chiffre d'affaires	5 432	100%	3 113	100%

4.2. Autres produits

DETAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	30/06/2023	30/06/2022
Production immobilisée	474	383
Autres produits d'exploitation	4	0
Crédit d'impôt recherche	120	108
Détail des produits d'exploitation	599	491

Les autres produits sont principalement constitués du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation de la société française.

4.3. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER

	30/06/2023	30/06/2022
Revenus des autres créances et VMP	-3	127
Gains de change financiers	3	0
Autres produits financiers	3	2
Reprises fin. provisions pour risques et charges		25
Total des produits financiers	3	154
Intérêts et charges financières	-20	-14
Pertes de change financières	-3	-16
Autres charges financières	-45	0
Dotations fin. prov. risques et charges		0
Compte de liaison financier	0	0
Total des charges financières	-67	-29
Résultat financier	-64	125

Le résultat financier comprend des intérêts des emprunts bancaires, des provisions et reprises de provisions.

Au 30 juin 2023, le résultat financier comprend également des charges financières au titre du « subscription discount » contractuel.

4.4. Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30/06/2023	30/06/2022
Reprises except. provisions sur stocks	363	
Total des produits exceptionnels	363	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-377	
Charges sur exercices antérieurs		-46
Autres charges exceptionnelles	-549	-11
VNC des immobilisations corporelles cédées	-10	
Total des charges exceptionnelles	-936	-56
Résultat exceptionnel	-573	-56

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Au 30 juin 2023, le résultat exceptionnel est en particulier constitué :

- D'une charge pour mise au rebus de stock obsolète pour 363 K€ compensée par une reprise exceptionnelle de provision pour dépréciation des stocks de 363 K€ ;
- De charges liées à la réorganisation de la filiale Spine Innovations suite à son intégration dans le Groupe.

Les charges exceptionnelles comprennent également des frais de conseils et honoraires exceptionnels pour 187K.

4.5. Résultat par action

Ce résultat par action a été déterminé en référence à l'avis OEC n°27.

RESULTAT PAR ACTION		
	30/06/2023	30/06/2022
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-1 893	-803
Résultat Net part du groupe	-1 893	-803
Nombre d'actions	4 363 379	21 973 921 874
Nombre moyen pondéré d'actions	1 835 570	17 078 717 788
Nombre de bons attribués non encore exercés	3 318 997 132	3 295 772 472
Nombre d'actions nouvelles pouvant être créées	3 332 611 602	6 127 451 970
Résultat par action	-0,00103153 €	-0,00000005 €
Résultat dilué par action	-0,00103153 €	-0,00000005 €

4.6. Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

SCI ALLPA

Cette SCI consent à la société SPINEWAY une sous-location pour un loyer annuel de 192 000 € HT.

4.7. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

4.8. Effectif moyen

EFFECTIFS DU GROUPE

	30/06/2023	31/12/2022
Cadres et professions supérieures	41	34
Techniciens et agents de maîtrise	7	6
Employés	4	10
Ouvriers		
Effectifs	53	50

4.9. Engagements financiers

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	30/06/2023	31/12/2022
Avals donnés		
Cautions données	931	931
Contreparties données		
Avals reçus		
Cautions reçues		
Engagements hors bilan	931	931

Concernant les engagements donnés :

L'engagement de retraite supporté est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les 56K€ d'engagements donnés sont relatifs à un contrat de crédit-bail en cours.

Les 300 K€ de gage sur stocks de marchandises de la Société pris par les banques en contrepartie des lignes court terme à 3 mois renouvelables.

Les 560 K€ de nantissement de fonds de commerce ont été accordés en contrepartie de l'emprunt de 500 K\$ souscrit auprès du Crédit Agricole.

Afin de garantir une garantie autonome à première demande, Spine Innovations a procédé au nantissement d'un montant de 15K euros.

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de Distimp, des compléments de prix (earn-out) sont prévus et dépendent de critères financiers précis (cf 3.1).

Concernant les engagements reçus :

Les engagements reçus sont nuls au 30 juin 2023.